



Ceci est un extrait du  
[Rapport de responsabilité  
d'entreprise 2018 de BCE](#)



## Environnement

En matière d'environnement, Bell doit avant tout son statut reconnu de chef de file à une vaste gamme de programmes novateurs qui portent sur différents éléments, allant des immeubles durables jusqu'aux sources d'énergie renouvelable. Son action dépasse toutefois largement les limites de l'entreprise, notamment par l'entremise des exigences contractuelles avec les fournisseurs et de nos différents services offerts tels que la vidéoconférence, qui aident nos clients à atteindre leurs propres objectifs environnementaux.

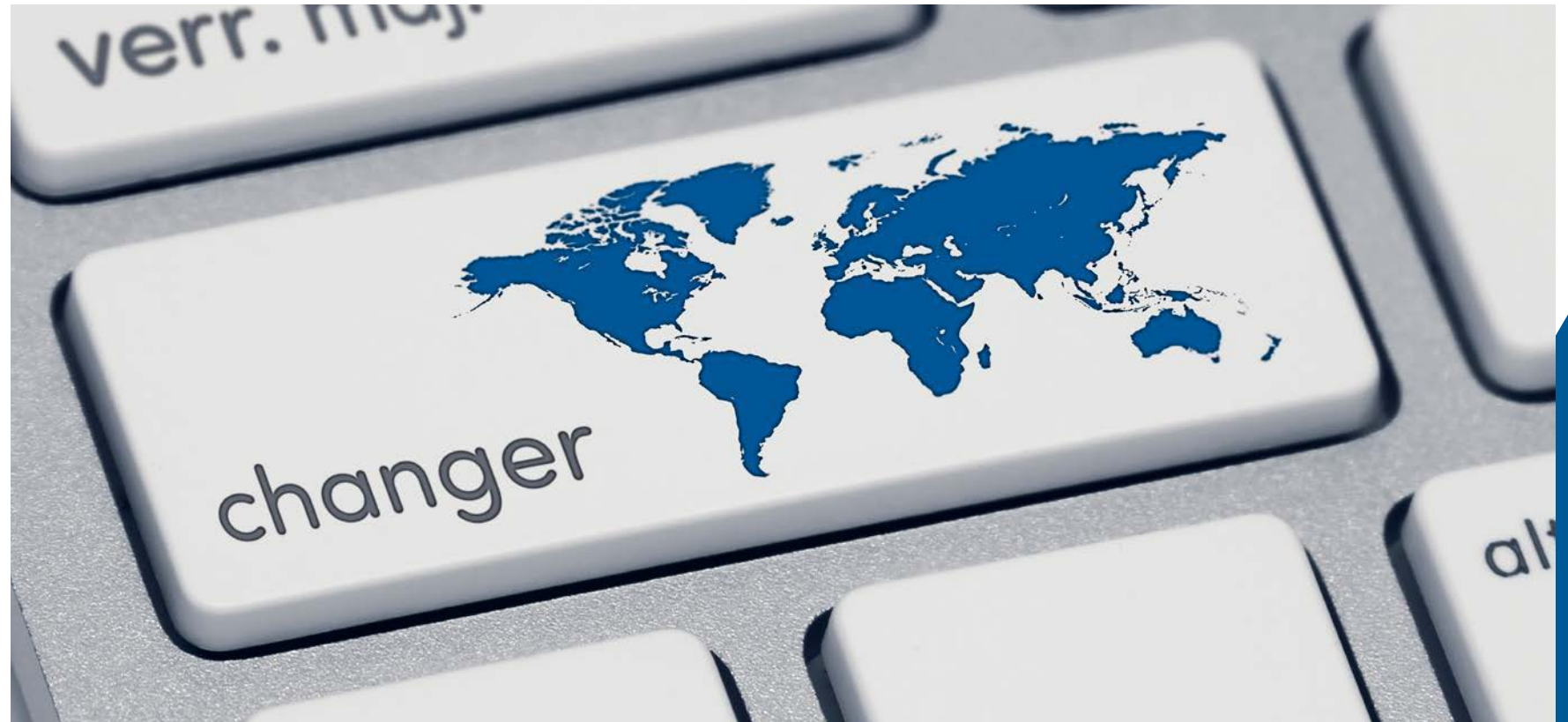


Ceci est un extrait du  
[Rapport de responsabilité  
d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Notre vision environnementale

La protection de l'environnement est au cœur de notre approche en matière de responsabilité d'entreprise et de l'objectif de Bell d'être reconnue par les clients comme la première entreprise de communications du Canada. Cet engagement cadre avec nos [impératifs stratégiques](#) ainsi qu'avec notre détermination à réduire notre empreinte carbone et à protéger l'environnement dans chacune de nos activités. Notre [Politique environnementale](#), dont la première version remonte à 1993, reflète les valeurs des membres de notre équipe, de même que les attentes des clients, des investisseurs et de la société en général.

Depuis plus de 25 ans, Bell met en œuvre et maintient des programmes visant à réduire l'impact environnemental de ses activités





Ceci est un extrait du  
[Rapport de responsabilité  
 d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Leadership en environnement

Depuis plus de 25 ans, Bell met en œuvre et maintient des programmes visant à réduire l'impact environnemental de ses activités. Notre système de gestion environnementale (SGE) est certifié conforme à la norme ISO 14001 depuis 2009, ce qui fait de Bell la première entreprise de télécommunications canadienne à avoir obtenu cette certification. Nos efforts soutenus pour conserver cette certification et notre performance générale sur le plan de la protection de l'environnement ont été soulignés par de nombreux organismes externes.

Bell est intégrée depuis 2015 à l'indice Euronext Vigeo World 120 (indice regroupant les 120 entreprises les plus avancées en Europe, en Amérique du Nord et dans la région Asie-Pacifique), à l'indice Ethibel Sustainability Index (ESI) Excellence Global (qui regroupe les entreprises d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie-Pacifique qui présentent les meilleurs bilans sur le plan de la responsabilité sociale d'entreprise) et aux indices STOXX<sup>MD</sup> Global ESG Leaders du groupe Deutsche Börse (large éventail d'indices de développement durable et de responsabilité d'entreprise auxquels les investisseurs peuvent se reporter pour concevoir leurs investissements durables). En 2018, Bell a été inscrite sur la liste A que dresse le [CDP](#) en matière de changements climatiques. Nous sommes la seule entreprise de télécommunications canadienne à figurer ainsi auprès des entreprises reconnues dans le monde entier pour leur performance environnementale.

Cette reconnaissance témoigne du fait qu'un grand nombre de nos services et processus permettent de réduire notre empreinte carbone et celle de nos clients, depuis les services de conférence audio et vidéo, qui remplacent les voyages d'affaires, jusqu'à l'[informatique en nuage](#), en passant par la [virtualisation](#) et les pratiques en matière de gestion d'[immeubles durables](#). Le secteur des solutions de services d'affaires, dont Bell est un chef de file au Canada, peut apporter une contribution essentielle aux initiatives visant à réduire les émissions de carbone. Les gains d'efficacité engendrés par ses solutions de services d'affaires permettent à Bell d'atténuer sa propre empreinte carbone, tandis que les services offerts par l'entreprise donnent à ses clients et à ses partenaires en amont et en aval de sa chaîne d'approvisionnement des outils pour réaliser leurs stratégies de réduction du carbone. Pour plus de détails sur les possibilités de réduction de l'empreinte de nos technologies, veuillez consulter la section Avantages des produits et services de Bell sur le plan environnemental du Rapport complet sur la responsabilité d'entreprise.



ODD 8.5

Le remplacement des déplacements professionnels par des conférences audio et vidéo permet de réduire notre empreinte carbone et celle de nos clients



Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Défis environnementaux

Nos défis environnementaux les plus importants sont la consommation d'énergie et les changements climatiques, la gestion des déchets (ce qui inclut la récupération des appareils électroniques) et la gestion d'équipements pétroliers.

Deux de ces défis (les changements climatiques et la consommation d'énergie, et la récupération d'appareils électroniques) sont plus complexes à relever, car nous avons beaucoup moins de contrôle sur les facteurs qui influencent le plus leurs retombées. Nos activités consomment de l'énergie, en particulier dans nos centres de données, mais c'est aussi le cas de chacun des appareils que nos clients utilisent pour se connecter à nos réseaux. À mesure qu'ils gagnent en puissance, les téléphones intelligents et les autres appareils consomment plus d'énergie. Nous poursuivons l'expansion de notre couverture réseau dans le but de fournir un accès fiable et des services plus rapides pour ces appareils. Le remplacement des infrastructures désuètes par des technologies modernes comme les réseaux optiques génère plus de déchets. De plus, les clients renouvellent leurs appareils plus souvent de nos jours, ce qui crée un flux continu de déchets électroniques. Comme nous vendons ces technologies, nous sommes conscients que nous devons limiter le plus possible le nombre d'appareils désuets expédiés dans des sites d'enfouissement. Le suivi de ces enjeux exige un système de gestion dynamique et réactif.

Nous sommes conscients que nous devons limiter le plus possible le nombre d'appareils désuets expédiés dans des sites d'enfouissement

Les réservoirs de produits pétroliers de Bell jouent un rôle essentiel pour combler les besoins quotidiens de chauffage de nos installations et comme source d'énergie pour nos génératrices d'urgence. Ces réservoirs constituent des actifs critiques durant des situations d'urgence comme les tempêtes de verglas, qui peuvent provoquer des pannes de courant prolongées. Pour plus de détails sur la [gestion de l'équipement des produits pétroliers](#), veuillez consulter la fiche d'information qui s'y rapporte sur la page Survol de la responsabilité d'entreprise de notre site Web.



Bell s'est associée à [Electrobac](#) pour qu'elle l'aide à détourner ses déchets électroniques des sites d'enfouissement.



Ceci est un extrait du  
[Rapport de responsabilité  
 d'entreprise 2018 de BCE](#)

# Changements climatiques

GRI 201-2

Les scientifiques du monde entier s'accordent pour dire que les émissions de gaz à effet de serre (GES) – en particulier le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) – causées par les activités humaines contribuent fortement aux changements climatiques<sup>1</sup>. Les faits scientifiques recueillis à l'échelle internationale soulignent la double responsabilité qui incombe aux entreprises : participer à la lutte contre les changements climatiques et s'adapter à leurs effets. En tant qu'entreprise citoyenne responsable, Bell agit sur ces deux fronts.

## Notre participation à la lutte contre les changements climatiques

L'atténuation des changements climatiques passe par la réduction des émissions de GES, qui réchauffent notre planète. Bien des approches sont possibles : lancer des initiatives d'économie d'énergie (consistant entre autres à moderniser les immeubles pour les rendre moins énergivores);

adopter des sources d'énergie renouvelable (solaire ou éolienne, par exemple); aider les clients à réduire leur propre empreinte carbone, notamment grâce à des technologies qui diminuent le besoin de se déplacer.

### Économies d'énergie

ODD 8.4

Notre contribution à l'atténuation des changements climatiques commence par la réduction de notre propre consommation d'énergie. Nous cherchons notamment à moins consommer et à réduire nos émissions de GES en augmentant l'efficacité énergétique de nos installations, en réduisant la consommation de carburant des véhicules et en évitant les déplacements non indispensables. Pour assurer une gestion rigoureuse de notre consommation d'énergie, soutenir la stratégie de Bell en matière de changements climatiques et atteindre nos objectifs liés aux émissions de carbone, nous avons créé en 2008 le Conseil de l'énergie, un comité formé de membres de la direction qui relève du Comité SSSEC. Ce comité a pour mandat de définir et de soutenir des programmes d'économie d'énergie dans trois secteurs : installations (immeubles, réseau de télécommunications et infrastructure TI), parc de véhicules et technologies pouvant se substituer aux déplacements d'affaires.

Le programme d'économie supervisé par le Conseil de l'énergie joue un rôle important dans l'atteinte de nos objectifs de réduction des émissions de GES. Il accroît aussi notre compétitivité sur le plan des coûts en compensant l'augmentation des coûts énergétiques. De fait, nos efforts de réduction des émissions de carbone nous aident à diminuer notre consommation de carburant et d'électricité et soutiennent l'un de nos impératifs stratégiques : établir une structure de coûts concurrentielle.




En matière d'économies d'énergie, l'équipe Bell a fait des progrès considérables depuis 2008, alors même que notre champ d'activité s'élargissait par le biais de la croissance et des acquisitions. En réduisant la consommation d'électricité dans nos installations, en améliorant l'efficacité énergétique de notre parc de véhicules et en utilisant les services téléphoniques et les outils de vidéoconférence et de conférence Web pour restreindre nos déplacements, nous avons évité l'émission de près de 65 kilotonnes (kt) d'équivalent CO<sub>2</sub> et réalisé des économies évaluées à 81 millions \$. Le tableau de la page suivante indique les économies cumulatives d'énergie qui ont été réalisées.

<sup>1</sup> Pour en savoir davantage sur le Rapport spécial 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), veuillez [cliquer ici](#).



Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Réduction de la consommation d'énergie depuis 2008 GRI 302-4

	ÉLECTRICITÉ	CARBURANT	DÉPLACEMENTS
Énergie	352,52 GWh	8,89 millions de litres	s.o.
Équivalents CO <sub>2</sub>	38,75 kt	20,89 kt	4,66 kt
L'équivalent de...	 <p>L'électricité nécessaire pour alimenter <b>35 252 foyers</b> pendant un an</p>	 <p><b>161 603 pleins d'essence</b> pour automobiles de type intermédiaire</p>	 <p><b>7 247 vols en avion</b> d'un bout à l'autre du Canada</p>

## Énergie renouvelable ODD 8.4

Au moins 53 %<sup>1</sup> des 1 891 041 MWh d'électricité que nous avons consommés en 2018<sup>2</sup> provenaient de sources renouvelables comme l'hydroélectricité qui comptait pour 88 %, et l'énergie éolienne, marémotrice ou solaire. En 2018, le réseau de Bell a aussi généré environ 170 000 kWh d'énergie renouvelable provenant de sources d'énergie éolienne et solaire. Nos neuf systèmes hybrides de piles solaires et de génératrices diesel installés dans le Nord canadien génèrent 80 000 kWh

d'énergie renouvelable par année. Cela nous fait économiser 110 000 litres de diesel (soit environ 200 000 \$) et représente l'équivalent de 307 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Pour en savoir plus sur nos initiatives en matière d'économies d'énergie et d'énergie renouvelable, consultez la fiche d'information sur [l'efficacité énergétique](#) sur la page Survol de la responsabilité d'entreprise de notre site Web.

## Avantages des produits et services de Bell sur le plan environnemental ODD 8.4

Nous savons depuis longtemps que l'utilisation de technologies de télécommunications (services en nuage, virtualisation, téléconférence, etc.) aide Bell à combattre les changements climatiques en réduisant l'empreinte carbone de ses activités et celle de ses clients<sup>3</sup>. De fait, nos produits et services aident de bien des façons nos clients à réduire leurs besoins en énergie, à diminuer leurs émissions de carbone et à accroître leur productivité. Bell héberge par exemple les serveurs d'entreprise de ses clients dans ses centres de données à haute efficacité énergétique. Nos services IdO peuvent servir à optimiser la gestion des actifs et des parcs de véhicules, mais aussi à mettre en œuvre des applications de type bâtiment intelligent, ville intelligente, activités d'exploitation intelligentes et travail de terrain intelligent.

Nous entendons poursuivre le développement de solutions d'affaires, comme les services en nuage et la virtualisation, qui réduisent l'empreinte carbone de nos clients ainsi que la nôtre. L'un des moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif consiste à favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat en participant à des grappes technologiques telles qu'[Écotech Québec](#), qui visent à accélérer le développement de technologies propres. Par ces partenariats, Bell souhaite soutenir l'innovation locale et créer des liens avec des entrepreneurs en technologies propres afin d'améliorer sa performance sur le plan environnemental. Grâce au partenariat avec Écotech Québec, Bell peut également accéder à des grappes de technologies propres de premier plan dans 12 pays par l'intermédiaire d'International Cleantech Network. ODD 17.17

<sup>1</sup> Calculs fondés sur les données de 2016 relatives à l'électricité au Canada (sommaire et tableaux d'intensité) du [Rapport d'inventaire national 1990-2017](#), publié le 15 avril 2019

<sup>2</sup> D'après la consommation d'énergie mesurée entre le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et le 30 septembre 2018

<sup>3</sup> Comme démontré par la Global eSustainability Initiative. Voir le site [www.gesi.org](http://www.gesi.org)



Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)

Bell donne l'exemple en employant dans le cadre de ses propres activités quelques-unes des nombreuses méthodes pratiques qui permettent aux services d'affaires d'offrir des moyens simples et astucieux d'accroître la productivité tout en réduisant les coûts énergétiques et les émissions de GES.

### Voici quelques-unes de nos initiatives :

- **Virtualisation et informatique en nuage** afin d'encourager l'utilisation optimale de l'espace, de l'énergie et des sources de refroidissement en regroupant les serveurs et les unités de stockage<sup>1</sup>
- **Contrôles électroniques jumelés aux réseaux de communication** afin de réduire la consommation d'énergie dans les immeubles
- **Applications Internet des objets (IdO)** afin d'améliorer la surveillance et le contrôle de l'équipement industriel et de tous les types d'appareils électriques courants
- **Systèmes de télémétrie** pour les véhicules afin de réduire la marche au ralenti des moteurs et d'optimiser les itinéraires des véhicules commerciaux
- **Services de téléconférence** afin de réduire les besoins de déplacements<sup>2</sup>
- **Réseaux sociaux** afin de faciliter le covoiturage et le partage de véhicules.

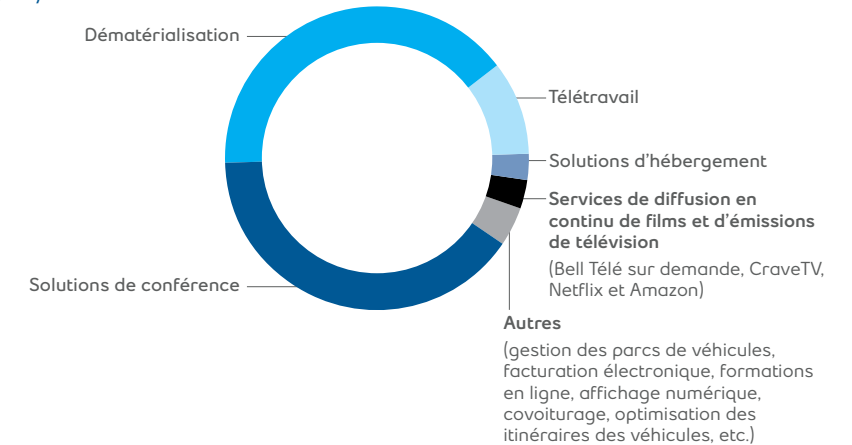
<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur la virtualisation, [cliquez ici](#)

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur les solutions de téléconférence, [cliquez ici](#)

<sup>3</sup> Compte tenu des produits et services pour lesquels Bell a mis au point les technologies considérées et joue un rôle déterminant afin de les rendre accessibles aux clients, ainsi que des produits et services pour lesquels Bell n'a pas mis au point les technologies mais en favorise l'utilisation en fournissant des services réseau.

Pour connaître notre impact net sur la charge de carbone à l'échelle planétaire, nous avons mis au point avec Groupe AGÉCO une méthodologie visant à quantifier les avantages environnementaux de nos produits et services. Notre analyse nous a amenés à conclure qu'en 2017, les technologies de Bell ont permis à nos clients de réaliser une réduction de leurs émissions de carbone de plus de 885 kilotonnes<sup>3</sup>, ce qui équivaut à plus de 2,4 fois l'empreinte carbone de notre entreprise. C'est donc un gain net pour l'ensemble de la planète.

### Réduction du carbone attribuable aux technologies de bell (2017)



Cette analyse est la deuxième de ce type à être effectuée chez Bell. Les avantages environnementaux mesurés en 2017 sont probablement sous-évalués, compte tenu des hypothèses prudentes qui ont été posées et de la complexité du processus de collecte de données. Cette analyse confirme néanmoins que nos produits et services présentent un potentiel de réduction du carbone important et que nous entendons continuer à exploiter. Les avantages potentiels futurs apparaissent également plus clairement. Par exemple, selon le rapport [SMARTer2030](#) de la Global eSustainability Initiative (GeSI), le déploiement généralisé de solutions de services d'affaires pourrait faire économiser jusqu'à 10 fois les émissions de carbone du secteur d'ici 2030.



Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Bell prend au sérieux son objectif de contrôler et de réduire ses émissions de GES chaque fois que cela est possible (voir son objectif en la matière dans le Rapport complet sur la responsabilité d'entreprise). Comme cela est mentionné dans le Rapport complet (voir la section dans le Rapport sur la répercussion du modèle d'affaires), l'intégration verticale de Bell, qui englobe les activités d'installation et de construction, souvent confiées en

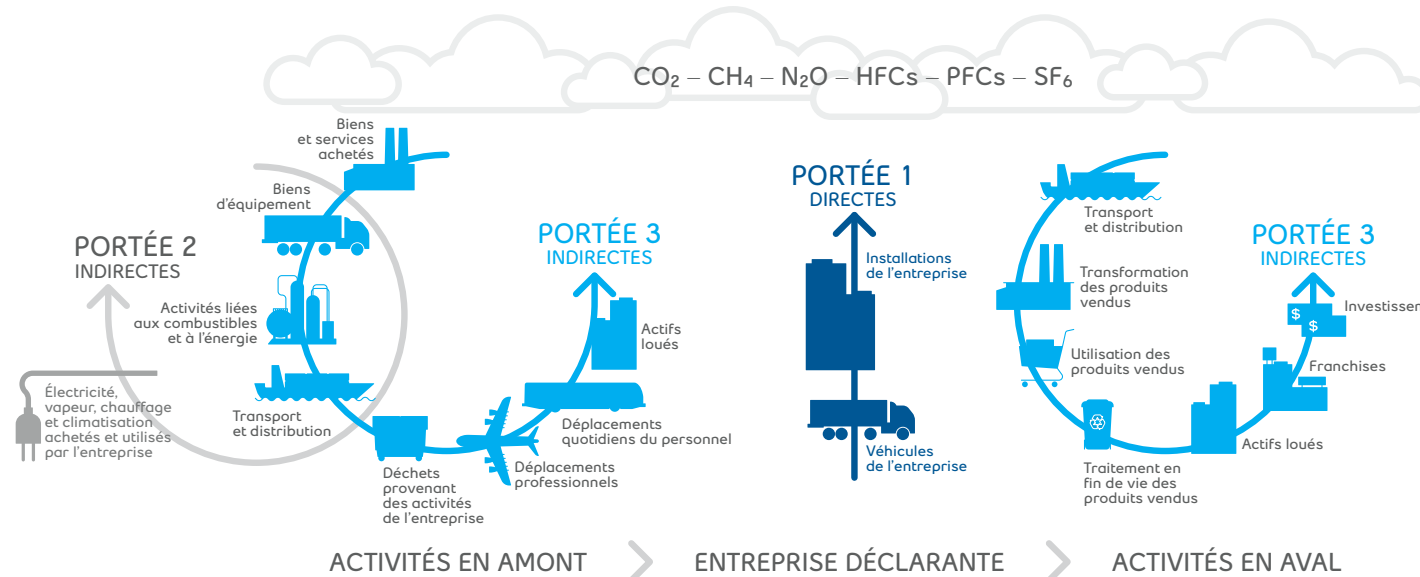
sous-traitance par d'autres entreprises de télécommunications, a une incidence sur notre production d'émissions de GES de portée 1 (émissions directes). De plus, notre diversification dans le secteur de la radiodiffusion et dans d'autres secteurs d'activité afin de maintenir notre taux de croissance a une incidence sur nos émissions de portée 2 (émissions indirectes). Le tableau suivant précise l'empreinte carbone de l'entreprise Bell.

### Émissions de GES

2017-2018<sup>1</sup> (en kt d'équivalent CO<sub>2</sub>)

PORTÉE	DESCRIPTION DE LA PORTÉE		2018 <sup>3</sup>	2017
Portée 1	Émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par Bell	GRI 305-1	137,03	134,76
Portée 2	Émissions indirectes de GES associées à la consommation d'énergie achetée (électricité, chaleur, vapeur et refroidissement)	GRI 305-2	199,39	221,46
Portée 3	Autres émissions indirectes de GES liées aux déplacements d'affaires du personnel de Bell <sup>2</sup>	GRI 305-3	9,30	9,30
<b>Total</b>			<b>345,72</b>	<b>365,52</b>
Réduction totale des émissions de GES au cours de cette période			GRI 305-5	19,80

Pour en savoir plus sur notre consommation d'énergie, nos émissions de GES et leurs variations d'une année à l'autre, veuillez consulter la fiche d'information sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sur la page Survol de la responsabilité d'entreprise de notre site Web.



D'après une image tirée du site Web de [GHG Protocol](#). Il est possible de vérifier les données rapportées et les hypothèses en consultant notre rapport sur les émissions de gaz à effet de serre sur la page Survol de la responsabilité d'entreprise de notre site Web.

1 Pour cet indicateur, PwC a produit une attestation d'assurance de portée restreinte. Veuillez vous reporter à [l'attestation d'assurance de PwC](#)  
 2 Les déplacements d'affaires comprennent les déplacements en avion, en train, en véhicules loués et en véhicules personnels  
 3 D'après la consommation d'énergie mesurée entre le 1er octobre 2017 et le 30 septembre 2018.





Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)

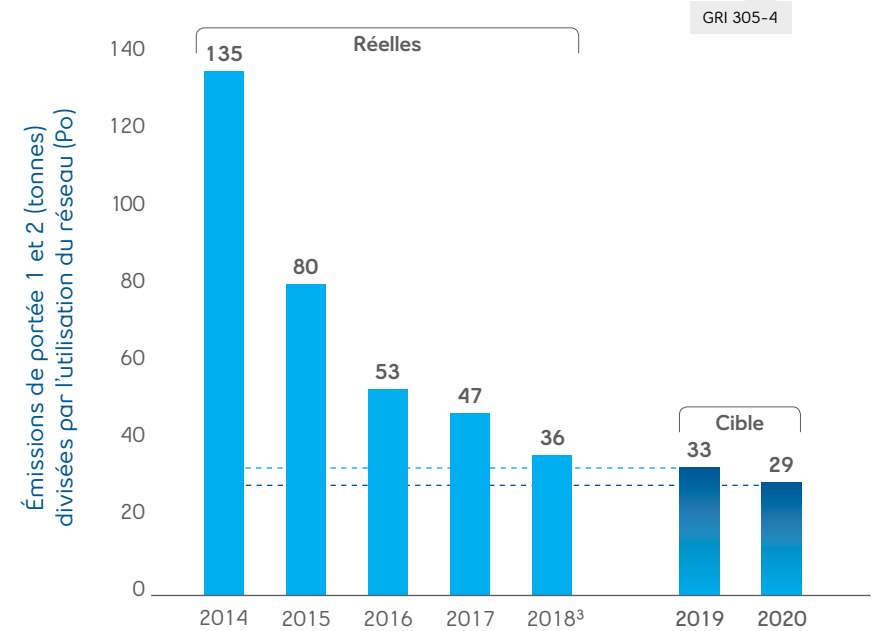
## Objectif de réduction des émissions de GES de Bell

Bell s'est fixé un objectif à court terme en matière d'émissions de GES et, simultanément, cherche à définir un objectif à long terme fondé sur la science (voir section suivante). Nous continuerons à mettre en œuvre des mesures d'atténuation visant à diminuer notre consommation d'énergie et de carburant – et, du même coup, l'intensité de nos émissions de GES annuelles. Notre objectif à court terme d'ici la fin de 2020 est de réduire le ratio de nos émissions de GES des portées 1 et 2 (en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) et de notre utilisation du réseau (en Po) de 75 % par rapport au niveau de 2014<sup>1</sup>.

L'objectif énonce clairement l'empreinte carbone de nos activités et tient compte de la capacité de réduction des émissions inhérentes à nos produits et services (voir la section Avantages des produits et services de Bell sur le plan environnemental du Rapport complet sur la responsabilité d'entreprise). Malgré nos nombreux programmes axés sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, notre consommation d'énergie tend à s'accroître avec le temps, en raison de notre forte croissance. En revanche, le taux d'utilisation de notre réseau (qui vise à quantifier l'utilisation de nos technologies) augmente beaucoup plus rapidement, ce qui témoigne d'une croissance marquée de l'efficacité dudit réseau. Depuis 2014, le rapport entre nos émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation du réseau s'est amélioré de 73 %<sup>2</sup>.

GRI 305-4

## Objectif de réduction des émissions de GES de Bell



GRI 305-4

## Objectif fondé sur la science

À titre de chef de file reconnu en matière d'environnement, Bell travaille à la mise au point d'une nouvelle approche d'établissement d'objectifs de réduction reposant sur une méthodologie [scientifique](#), en collaboration avec le CDP – un organisme mondial qui aide les entreprises à améliorer leurs initiatives de développement durable – et les différents partenaires du CDP, comme le World Resources Institute ([WRI](#)) et le Groupe AGÉCO. La méthodologie en question vise à limiter l'augmentation de la température à l'échelle planétaire à moins de 1,5 °C au-dessus du niveau précédant l'ère industrielle, conformément à l'Accord de Paris de 2015. Nous appliquerons cette méthodologie comme base pour déterminer comment de tels objectifs pourraient être atteints dans l'exploitation de Bell.

Nous prévoyons conclure cet ambitieux projet d'ici 2025.

<sup>1</sup> L'utilisation du réseau comprend les services Internet résidentiels et de gros, le service Internet spécialisé d'affaires (ISA), les réseaux privés virtuels (RPV), les services de télé IP, l'interconnexion des réseaux, les services sans fil prépayés et postpayés, le service sans fil jusqu'au domicile, le trafic sur le réseau Voix sur LTE (VoLTE), les applications IdO et l'utilisation d'entreprise, au Canada et sur les réseaux des partenaires d'itinérance internationale. Les télécommunicateurs utilisent des méthodologies différentes pour la collecte des données sur l'utilisation du réseau. De plus, comme le modèle d'affaires d'une entreprise influe directement sur le volume de GES produit et sur la méthode de calcul et de classement de ces GES (comme mentionné dans la section sur la répercussion du modèle d'affaires), le ratio proprement dit ne peut pas être utilisé pour comparer directement le rendement des télécommunicateurs

<sup>2</sup> Du 31 décembre 2014 au 30 septembre 2018

<sup>3</sup> D'après la consommation d'énergie mesurée entre le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et le 30 septembre 2018.



Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Adaptation de Bell aux impacts des changements climatiques

Malgré les efforts déployés dans le monde entier pour réduire les émissions de GES, les faits scientifiques contenus notamment dans le rapport spécial 2018 du GIEC<sup>1</sup> montrent que même les niveaux actuels de réchauffement planétaire se traduiraient probablement par une accentuation des impacts et des risques subis par les populations, les économies et les écosystèmes, ne serait-ce que par la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques violents. D'après le document [The Global Risks Report 2019](#) publié par le Forum économique mondial, les risques liés aux changements climatiques s'imposent de plus en plus dans le tableau global des risques tant en termes de probabilité que d'impacts connexes.

Bell prend ces risques très au sérieux. Nos infrastructures et installations vitales doivent fournir un environnement uniforme, sécurisé et fiable pour l'exploitation de nos réseaux et de notre infrastructure TI, et offrir un milieu de travail sécuritaire aux membres de notre équipe. Nos activités d'exploitation sont tributaires de la façon dont nous protégeons nos réseaux et nos autres infrastructures et installations contre les catastrophes naturelles, y compris les tremblements de terre et les événements météorologiques violents, comme les tempêtes de verglas, de neige ou de vent, les inondations et les tornades. Bell est résolue à appliquer des mesures d'adaptation garantissant la continuité de ses activités et la sécurité des membres de son équipe.

Notre approche comprend l'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques afin de tirer parti des produits et services de Bell pour réduire les émissions de carbone. Cela implique que l'on détermine l'effet potentiel des conditions météorologiques extrêmes sur nos activités en collaboration avec notre équipe de continuité des affaires afin d'évaluer les menaces, les vulnérabilités et les effets sur nos activités, et de mettre au point des plans d'atténuation des risques. Nous surveillons les projets de lois, de politiques et de règlements actuels ou à venir sur les changements climatiques qui pourraient affecter l'entreprise, et nous en faisons état deux fois par an auprès de notre Comité SSSEC.

En ce qui a trait aux actifs, les risques et les occasions liés à nos immeubles, nos réseaux et notre parc de véhicules sont évalués par nos équipes responsables des immeubles, de la gestion des risques et de la continuité des affaires. Les immeubles et les réseaux sont d'abord classés selon leur degré d'importance pour la fourniture continue des principaux services de communication. Cette évaluation entraîne la mise au point de plans d'atténuation des risques et d'amélioration de l'exploitation. Les catastrophes naturelles et les coûts énergétiques sont les principaux aspects examinés dans les évaluations des risques et des occasions.

## Divulgence d'information en matière de climat

Sur la question des changements climatiques, c'est par l'intermédiaire du présent rapport et de notre rapport annuel auprès du CDP que nous faisons état de nos mesures d'atténuation et d'adaptation. Cet organisme, qui aide les investisseurs à évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, est soutenu par plus de 525 planificateurs financiers, conseillers, gestionnaires d'actifs ou investisseurs institutionnels, qui gèrent des actifs dont la valeur totale s'élève à 96 billions \$ US. Bell est la seule entreprise de télécommunications canadienne à figurer sur la [liste A dressée par le CDP en 2018 à propos des changements climatiques](#), ce qui correspond à la meilleure note décernée par cet organisme et qui témoigne de la volonté de l'entreprise de prendre des mesures en la matière et de donner l'exemple.



En 2018, le questionnaire du CDP a été étoffé. Il inclut désormais la divulgation d'information recommandées par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) du Financial Stability Board.

Bell adhère aux 11 recommandations de la TCFD, qui portent sur la manière dont les entreprises gèrent les risques et les occasions liés aux changements

climatiques pour réduire le risque des investisseurs, optimiser les retombées financières et réduire au maximum les perturbations des marchés. Pour plus de détails sur les recommandations en question, veuillez consulter la fiche d'information sur la [Déclaration liée à la Task Force on Climate-related Financial Disclosures](#) sur la page Survol de la responsabilité d'entreprise de notre site Web.

<sup>1</sup> Pour en savoir davantage sur le rapport spécial 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), veuillez [cliquer ici](#).

# Gestion des déchets

ODD 11.6

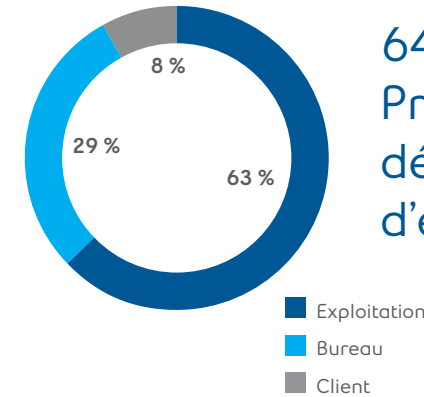
## Réduction de la quantité de déchets expédiés aux sites d'enfouissement

La plupart des fonctions d'installation et de construction de Bell sont intégrées à ses activités d'exploitation. Nous sommes donc responsables de la gestion d'une partie importante des rebuts provenant de notre réseau. Le recours à des sous-traitants pour ces fonctions réduirait notre proportion de déchets destinés aux sites d'enfouissement, mais nous priverait d'un contrôle direct sur des fonctions qui influent directement sur le service à la clientèle et l'exploitation.

Dans le but de minimiser la quantité de déchets qu'elle expédie dans les sites d'enfouissement, Bell a mis sur pied plusieurs programmes pour réduire, réutiliser, recycler ou encore utiliser à d'autres fins les matières résiduelles produites par ses activités d'exploitation.

Chaque année, nous évitons l'enfouissement de 100 % des matières dangereuses et des appareils récupérés auprès de nos clients. En 2018, nous avons détourné au total plus de 64 % de nos déchets des sites d'enfouissement. Les déchets provenant des activités d'exploitation ont représenté 63 % de ce total. Nos bureaux ont généré 29 % de l'ensemble de nos déchets, et les déchets provenant de la clientèle ont représenté les 8 % de déchets restants. Nous avons détourné des sites d'enfouissement 61 % des déchets de l'exploitation et 65 % des déchets des bureaux.

Total de déchets  
2018 (en %)



**64 % :**  
Proportion de déchets détournés des sites d'enfouissement<sup>1</sup>

Déchets détournés  
2018 (en tonnes)

	2018	POURCENTAGE DÉTOURNÉ	VARIATION (EN POINTS DE POURCENTAGE)
Exploitation			
Parc de véhicules <sup>2</sup>	508	100	-
Matières dangereuses <sup>3</sup>	1 320	100	-
Produits d'emballage <sup>4</sup>	1 406	80	-
Équipement <sup>5</sup>	17 199	56	+5
Bureau	9 419	65	-2
Clients <sup>6</sup>	2 479	100	-

1 PwC a produit une attestation d'assurance de portée restreinte à l'égard de cet indicateur ([attestation de PwC](#))  
 2 Pneus, batteries, huile et filtres à huile, antigel usagé  
 3 Batteries plomb-acide, piles alcalines, lampes fluorescentes, contenants d'huile, matières absorbantes et chiffons contaminés, contenants de produits en aérosol et autres matières sous pression, peintures, solvants et colles  
 4 Palettes en bois, cartons et emballages en plastique pour équipement du réseau  
 5 Matériel de télécommunications, par exemple, câbles, terminaux, poteaux et tourets  
 6 Récepteurs télé, modems, téléphones et accessoires.

Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)



Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Deux nouveaux indicateurs et objectifs

Au cours des cinq dernières années, il est devenu de plus en plus difficile de comparer nos données de gestion des déchets par rapport à celles de l'année précédente en raison de divers facteurs, dont le plus important est l'acquisition stratégique d'entreprises d'envergure (Les Réseaux Q9, Astral, Bell Aliant, MTS, AlarmForce, Axia). Après avoir analysé récemment la façon dont nous rendons compte de nos données relatives à la gestion des déchets, nous avons adopté deux nouveaux indicateurs.

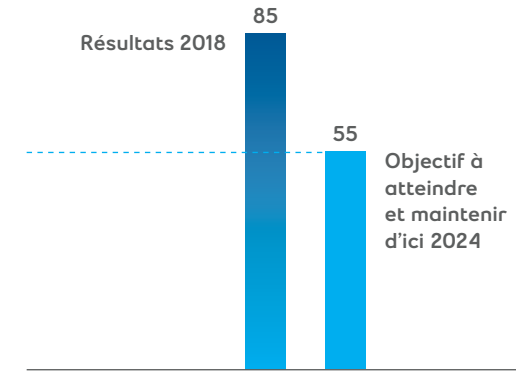
Nous avons décidé de prendre le temps d'analyser notre gestion des déchets et de repenser les rapports connexes. Cela nous a conduits à définir deux nouveaux indicateurs. Contrairement à l'objectif de détournement antérieur, le nouvel objectif tient compte des efforts de réduction à la source. C'est important : un bon nombre de nos mesures priorisent la réduction à la source (par exemple celle d'imprimés administratifs et d'emballages). De plus, l'énoncé de ce nouvel objectif présente l'avantage de le rendre plus concret pour les membres de notre équipe. Il n'y aurait pas diminution des déchets dans nos bureaux sans la participation de chacun.

C'est pourquoi notre objectif est de ne plus destiner aux sites d'enfouissement, d'ici 2024, que 55 kg de déchets par employé des bureaux administratifs que Bell possède ou loue chaque année.

En 2018, cette quantité de déchets individuelle s'est élevée à 85 kg par employé<sup>1</sup>.

Nous allons également commencer à rendre compte des résultats associés à notre deuxième objectif qui est de confier 100 % de nos déchets dangereux à des recycleurs certifiés d'ici 2024. À l'heure actuelle, nous détournons des sites d'enfouissement 100 % des matières dangereuses que nous récupérons, ce qui comprend toutes les batteries dans notre réseau et les matières résiduelles produites par nos parcs de véhicules. Il existe toutefois des lacunes en matière de récupération dans la région Atlantique et au Manitoba, pour ce qui est des aérosols, des tubes fluorescents et de la peinture. Cette différence est attribuable à l'intégration récente d'activités dans ces provinces. Même si certains éléments ne sont pas considérés comme des déchets dangereux dans quelques-unes d'entre elles, nous cherchons à appliquer la norme élevée de notre programme de gestion des matières résiduelles dangereuses à l'échelle du pays.

## Déchets des bureaux administratifs 2018 (en kg/employé)



Ces catégories de matières dangereuses représentent moins de 3 % de la quantité totale de déchets que nous produisons, mais nous pensons quand même qu'elles devraient être récupérées et confiées à des recycleurs certifiés. Nous visons à établir des services de collecte dans l'ensemble des provinces d'ici 2024.



Notre nouvel indicateur montre l'écart entre les déchets dangereux produits et les déchets dangereux récupérés.

En 2018, nous avons pu récupérer et confier à des recycleurs certifiés environ 99 % des matières dangereuses que nous avons produites<sup>1</sup>.

Pour plus de détails, veuillez consulter la fiche d'information sur la [Gestion des déchets](#) sur la page Survol de la responsabilité d'entreprise de notre site Web.

<sup>1</sup> Pour cet indicateur, PwC a produit une attestation d'assurance de portée restreinte. Veuillez vous reporter à l'[attestation d'assurance de PwC](#).



Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Gestion écologique des appareils électroniques utilisés par les clients

Bell propose à ses clients des programmes pour les aider à protéger l'environnement en leur facilitant la tâche pour recycler des produits comme les téléphones mobiles, les modems Bell Internet et les récepteurs Bell Télé. En 2018, grâce à la participation de ses clients à ses programmes de récupération, Bell a détourné des sites d'enfouissement plus de 2 478 tonnes de matériel électronique.

### Déchets électroniques des clients récupérés

2018 (en tonnes)

ÉQUIPEMENT	TONNES
Récepteurs télé	1 753
Modems	689
Appareils mobiles	34
Batteries de téléphone mobile	1,5
Accessoires de téléphone mobile	1
<b>Total</b>	<b>2 478,5</b>

Bell récupère les téléphones mobiles dans le cadre de deux programmes complémentaires : le programme d'échange de téléphones et le programme [Le bac Bell](#). Ce dernier, lancé en 2003 et offert dans les magasins Bell et Virgin Mobile de même que chez les détaillants La Source participants, a été le premier programme pancanadien établi par une entreprise pour la collecte de téléphones mobiles en vue de leur réutilisation et de leur recyclage. Bell remet les produits nets du programme Le bac Bell à un partenaire de l'initiative Bell Cause pour la cause.

De plus, Bell participe aux programmes provinciaux de recyclage d'autres types de produits électroniques, comme les tablettes, les casques, les téléviseurs, les ordinateurs et les batteries. Pour en savoir plus sur ces programmes, visitez la page [Bell.ca/recyclage](#).

Les résultats de la récupération sont difficiles à prévoir et à contrôler, car ils reposent souvent sur la fréquence à laquelle les clients remplacent leurs appareils par des modèles plus récents. La récupération dépend souvent du niveau d'activité économique : durant les périodes de ralentissement de l'économie, les gens sont moins enclins à renouveler leurs appareils et à s'abonner à de nouveaux forfaits. Elle est également liée au comportement des clients. D'après une [étude](#) menée en 2017 dans le cadre du programme Recycle mon cell de l'ACTS, 62 % des Canadiens conservent des téléphones cellulaires qu'ils n'utilisent plus. Compte tenu de la difficulté de prévoir le nombre de téléphones que nous pourrions récupérer, il nous est difficile de fixer un objectif à cet égard.

## Objectif de Bell en matière de récupération des appareils utilisés par les clients

Nous croyons avoir un rôle important à jouer à l'égard de la récupération des appareils électroniques utilisés par les clients, compte tenu de notre relation étroite avec ces derniers. L'année dernière, nous avons commencé à rendre compte de nos progrès en vue de récupérer 10 millions de récepteurs télé, de modems et de téléphones mobiles entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et la fin de 2020.

Nous avons récupéré 7 348 684 appareils depuis janvier 2016 et nous sommes en voie d'atteindre l'objectif prévu pour 2020.

Le tableau à droite indique le nombre d'appareils récupérés depuis janvier 2016, classés par catégorie.

### Récupération des appareils électroniques utilisés par les clients

2016–2018 (nombre d'appareils récupérés)

	2018	2017	2016
Récepteurs télé	1 151 635	1 268 793	1 103 220
Modems	1 052 726	1 051 270	945 715
Téléphones mobiles	356 281	200 536	218 508
<b>Total</b>	<b>2 560 642<sup>1</sup></b>	<b>2 520 599</b>	<b>2 267 443</b>

Pour plus de détails, veuillez consulter la fiche d'information sur la [Gestion des déchets](#) sur la page Survol de la responsabilité d'entreprise de notre site Web.

<sup>1</sup> Pour cet indicateur, PwC a produit une attestation d'assurance de portée restreinte. Veuillez vous reporter à l'[attestation d'assurance de PwC](#).



Ceci est un extrait du  
[Rapport de responsabilité  
d'entreprise 2018 de BCE](#)

## Autres programmes environnementaux

Outre les initiatives environnementales prioritaires décrites en détail dans cette section, Bell gère de nombreux autres programmes à l'aide de son système de gestion environnementale certifié ISO 14001.

Consultez la page Survol de la responsabilité d'entreprise de notre site Web pour en savoir davantage sur les [incidents environnementaux](#), les [évaluations environnementales de sites](#), les [immeubles durables](#), la [formation environnementale](#), les [événements éco-responsables](#), les [factures électroniques](#), la [biodiversité et son intégration dans l'environnement physique](#), les [véhicules](#), les [halocarbures](#) et la [consommation d'eau](#).

Ces programmes sont intégrés aux unités d'affaires et aux filiales de Bell et sont administrés par des coordonnateurs en environnement locaux. Chaque coordonnateur en environnement présente les plans d'action et rend compte de leurs résultats au groupe Responsabilité d'entreprise et environnement tout au long de l'année. Ces programmes constituent la base de notre système de gestion environnementale d'entreprise. Grâce à nos efforts soutenus pour améliorer constamment notre système de gestion environnementale et les processus connexes, nous avons obtenu la certification ISO 14001 pendant dix années de suite.

Pour plus de détails sur notre système de gestion environnementale, veuillez [cliquer ici](#). Pour en savoir plus sur différents aspects de la gouvernance de la responsabilité d'entreprise chez Bell, veuillez consulter la section consacrée à la gestion de la responsabilité d'entreprise du Rapport complet sur la responsabilité d'entreprise.

